



LE CONSEIL DE POLICE DE LA ZONE DES ARCHES

PUBLICATION OFFICIELLE

A V I S

Le Collège de Police a l'honneur de vous informer, qu'en séance de ce vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil de la Zone de Police des Arches (ANDENNE, ASSESSE, FERNELMONT, GESVES et OHEY) a pris les décisions suivantes :

EN SEANCE PUBLIQUE

I. Divers

- Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2025

II. Finances

- Adoption de 4 crédits provisoires pour l'exercice 2026

A HUIS CLOS


I. Personnel

- Mobilité I/2026- - Ouverture vacance d'emploi - INP - Département Intervention
- Mobilité I/2026 - Ouverture vacance d'emploi - INP- Département SER

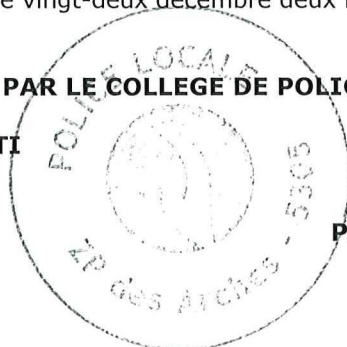
II. Contentieux

- Zone de Police des Arches c/ E.B.- Rétribution des missions de police administrative
- Zone de Police des Arches - INP V. T. c. M. - Menaces
- Zone de Police des Arches - INP L.- C. - H.- M. c. X - Rébellion

ANDENNE, le vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq


Jean-Michel TUBETTI
Chef de Corps

PAR LE COLLEGE DE POLICE,




Vincent SAMPAOLI
Président du Collège de Police